

Le 1^{er} degré en Savoie en quelques chiffres...

Jeudi 22 novembre 2018 s'est tenu le comité technique spécial départemental de la Savoie qui avait pour objet le bilan de la rentrée 2018 dans le 1^{er} degré et 2nd degré.

Vous pouvez trouver tous les résultats dans [le document complet de l'administration](#).

Consulter aussi [le document « grand public »](#) sur le site de la DSDEN Savoie

Les mesures de la rentrée 2018

Pour la rentrée 2018, 7 postes supplémentaires ont été attribués au département de la Savoie.

Vous pourrez voir toutes les mesures dans [le document complet](#).

Le SE-Unsa est largement intervenu pour dénoncer cette répartition positive en trompe l'œil. En effet, 7 postes supplémentaires ne suffisent pas à couvrir les besoins en ouverture pour le dédoublement des classes de CP/CE1 en REP/REP+. Pour le SE-Unsa, ceci est inacceptable. En effet, nous avons rappelé le caractère rural de notre département, les besoins pour les élèves à besoins éducatifs particuliers... Il a donc concrètement fallu fermer des classes dans des écoles et notamment dans des petites écoles (multi-niveaux), ne pas alimenter les postes de remplaçants qui font cruellement défaut, neutraliser des postes de RASED ou postes spécialisés (postes ô combien importants avec l'augmentation constante des élèves à besoins éducatifs particuliers) pour cette rentrée. Ceci au détriment des élèves (et notamment des élèves les plus en difficultés) MAIS AUSSI au détriment des conditions de travail des enseignants. Le SE-Unsa a souligné une rentrée particulièrement difficile dans les écoles cette année avec des conditions de travail qui se dégradent d'année en année.

Ou alors aussi voir toutes les mesures prises au cours des différents CTSD et CDEN :

[CDEN du 6 février 2018](#)

[CTSD du 21 juin 2018](#)

[CTSD du 3 septembre 2018](#)

Voici quelques chiffres :

Des effectifs toujours en baisse : 36 691 élèves cette année contre 36 953 élèves l'année dernière.

C'est 262 élèves de moins que l'année dernière. Ceci fait 867 élèves de moins en trois ans... La Savoie est en perte importante d'élèves ces dernières années. Et ça sera encore le cas avec les prévisions d'effectifs pour l'année prochaine...Ceci devient inquiétant...

Une seule circonscription gagne des élèves, c'est la circonscription d'Aix les Bains et notamment les communes autour d'Aix les Bains. Par contre, encore cette année, les circonscriptions de Tarentaise et de Maurienne perdent des élèves. Ceci est d'autant plus problématique que ces circonscriptions ont de petites écoles avec des classes à multi-niveaux...

Section de Savoie

Une piste pour expliquer la perte d'effectif : une baisse de la population en âge d'avoir des enfants (une population en Savoie qui augmente mais qui vieillit).

Soit effectif :

- maternelle : 13 265 élèves (+ 38 élèves)
- élémentaire : 23 011 élèves (- 224)
- spécialisé : 415 élèves (0)

NIVEAUX	Constat 2015	Constat 2016	Constat 2017	Constat 2018
Maternelle	13 958	13 443	13 303	13 265
Elémentaire	23 238	23 263	23 235	23 011
Spécialisé Ulis école	362	369	415	415
TOTAL	37 558	37 075	36953	36691

Par circonscription :

VARIATIONS CONSTAT par CIRCONSCRIPTIONS « ULIS école » Incluses Circonscriptions	Constat 2015	Constat 2016	Constat 2017	Constat 2018
AIX LES BAINS	6675	6590	6600	6672
ALBERTVILLE	5459	5411	5404	5348
CHAMBERY 1	6387	6409	6373	6264
CHAMBERY 4	5312	5260	5248	5259
COMBE DE SAVOIE	5463	5375	5451	5428
MOUTIERS	4396	4242	4142	4036
SAINTE JEAN DE MAURIENNE	3866	3788	3735	3684
TOTAL SAVOIE	37558	37 075	36 953	36 691

Les structures

Il existe en Savoie maintenant **396 écoles publiques (400 en 2017 / 403 en 2016)**, dont 101 écoles maternelles (102 en 2017), 153 écoles primaires (147 en 2017) et 142 écoles élémentaires (151 en 2017).

Chaque année, il y a moins d'écoles en Savoie (fusion, regroupement, ...). Les représentants du personnel du SE-Unsa sont intervenus pour dire qu'ils tenaient à la spécificité de la maternelle et qu'il n'était pas nécessaire de faire des fusions à tout prix.

Soit :

- 534 postes maternelles
- 1064 postes élémentaires

Section de Savoie

- 39 postes ULIS école

Le département compte 285 communes (285 en 2017 et 292 en 2016) compte tenu de la fusion des communes.

227 communes sur 285 ont au moins une école publique sur leur territoire soit 79.65 % des communes. C'était 287 communes à la rentrée 2017.

Typologie : répartition des écoles par nombre de classes (avec ULIS école) Nombre de classes	Nombre d'écoles	% par rapport au total des écoles
1 classe	39	9.85 %
2 à 3 classes	173	42.93 %
4 à 7 classes	149	37,63 %
8 à 9 classes	23	4.80 %
10 à 13 classes	11	3.28 %
14 classes et +	5	1,52 %
TOTAL	400	100%

Il est intéressant de noter que les écoles de 1, 2 et 3 classes représentent plus de la moitié des écoles savoyardes (52.78%)... C'est bien la spécificité de notre département essentiellement rural et/ou de montagne. Le SE-Unsa est largement intervenu pour dire qu'il fallait tenir compte de cette spécificité dans les mesures de carte scolaire. En effet, les seuils d'ouverture/fermeture, déjà bien trop importants à l'échelle de toutes les écoles du département, sont encore plus en inadéquation par rapport à la structure de ces petites écoles. En effet, ces écoles sont sur des classes multi-niveaux et il ne peut pas y avoir un nombre d'élèves trop important : ceci bien entendu pour un enseignement de qualité et aussi pour les conditions de travail des enseignants.

Contractuels en Savoie :

14 contractuels embauchés en Savoie et il n'y en aura pas plus. Le SE-Unsa regrette et dénonce que l'administration soit « obligée » de passer par l'embauche de contractuels cette année.

Il n'y a plus d'enseignant en surnombre sur le département

Attention, les représentants du personnel du SE-Unsa et de la FSU ont rappelé que les TRB qui resteront sur des postes qui deviendraient vacants doivent percevoir leurs indemnités de remplacement. Soyez vigilants et n'hésitez pas à nous contacter si besoin ou pour toute explication

Rythmes scolaires :

- 373 écoles en 2018 soit 94,19% des écoles (171 écoles en 2017) sont revenues à 4 jours « contre » 23 écoles (5,81%) toujours à 4 jours et ½
- ceci représente 34693 élèves (94,55%) dans des écoles à 4 jours

Section de Savoie

Les représentants du personnel ont demandé quel était le timing pour les écoles qui souhaiteraient changer de rythmes et notamment revenir à 4 jours. L'IA répond que les demandes des communes et conseils d'école doivent remonter pour mars. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Scolarisation des élèves de 2 ans :

136 élèves cette année contre 148 en 2017 et 202 en 2016, soit 2,95%% de la classe d'âge. Nous notons un fort recul de la scolarisation des 2 ans dans les zones rurales et/ou de montagne. Aussi, nous interpellons l'IA sur la nécessité de compter les élèves de 2 ans dans les effectifs et notamment dans les écoles avec un public difficile et sans reconnaissance REP/REP+...

Dispositif Plus de maîtres que de classes (PDMQDC) :

10 PDMQDC pour l'année scolaire 2018-2019 : c'est donc 6 suppressions en Savoie cette année et notamment sur les écoles du REP+

Les représentants des personnels du SE-UNSA sont intervenus pour rappeler l'importance de ces postes dans les écoles et notamment dans les écoles hors éducation prioritaire mais pourtant avec un public difficile.

Education prioritaire :

Il est à noter une légère augmentation : +24 élèves sur l'ensemble des écoles de REP (Albertville) et REP+ (Hauts de Chambéry)

Il y a 17 classes de CP et 14 classes de CE1 à 12 dans les écoles des Hauts de Chambéry (REP+) pour une moyenne de 11,42 élèves par classe.

Il y a 7 classes de CP dans les écoles du REP d'Albertville pour une moyenne de 14.14 élèves par classe (2 écoles avec des moyennes de 15 et 16 élèves par classe)

Le SE-Unsa l'avait déjà souligné lors du CTSD de juin et septembre... Il n'est pas normal que les écoles du REP d'Albertville ne soit pas à « égalité de traitement » avec les écoles du REP+ de Chambéry, soit la moyenne de 12 élèves par classe comme le demande le Ministère. Aucune réponse de l'IA

Les représentants du personnel du SE-Unsa ont exprimé leur inquiétude notamment en termes de moyens. Comment mettre en place ce dispositif sans déshabiller d'autres écoles du département ???

Primo-arrivants :

8 dispositifs UPE2A et 5 TRB FLE à l'échelle du département pour un effectif annoncé de 242 élèves. Difficile de faire des commentaires car c'est la première année que nous avons un chiffre pour le nombre d'élèves...

ULIS écoles

39 ULIS écoles en Savoie (38 en 2017) avec 415 élèves scolarisés (415 élèves l'année dernière). Nous notons qu'il y a, pour l'instant cette année, 1 ULIS école avec plus de 12 élèves (13 élèves). **Nous avons rappelé qu'il faudrait un seuil d'ouverture/fermeture**

Section de Savoie

moins important que les autres écoles. De plus, le SE-Unsa est intervenu pour demander qu'un travail soit fait pour la création de nouvelles ULIS écoles sur le département. Nous sommes d'ailleurs intervenus pour faire le point sur les besoins pour la continuité de l'UEM Autisme de l'école maternelle du Champs de Mars sur la circonscription d'Albertville mais aussi sur le secteur de Yenne. Pas de réponse de la part de l'IA.

Aussi, le SE-Unsa a dénoncé l'ouverture l'année dernière d'une ULIS dans une école privé à Bourg St Maurice qui ne compte qu'un élève cette année...

Scolarisation des élèves en situation de handicap

960 élèves ont une notification au 19 octobre 2018 soit 10 435 heures hebdomadaires
73% sont des élèves du 1^{er} degré soit 700 élèves

L'administration annonce au 19 octobre 94% de couverture, soit 54 élèves avec une notification mais encore sans accompagnement.

Au niveau des moyens :

600 accompagnants avec des statuts et contrats différents...

13 enseignants référents

2 coordonnateurs AESH depuis la rentrée 2018

Le SE-Unsa est intervenu pour dire que la rentrée a été particulièrement catastrophique. De nombreuses écoles se sont retrouvées sans accompagnement, ceci posant de nombreuses difficultés pour les collègues. Cela faisait plusieurs années que nous alertions sur la nécessité de nommer un deuxième coordonnateur au regard du nombre de dossiers qui augmente chaque année...

De plus, même si le taux de couverture pouvait sembler important au 19 octobre, il y avait toujours 54 élèves sans AESH et ceci pouvait poser de nombreux problèmes pour les équipes qui accueillent ces élèves. Si nous rapportons ce nombre d'élèves au nombre d'écoles, ceci fait environ encore 1 école sur 10 en Savoie qui accueille un élève avec une notification mais sans accompagnant. Pour le SE-Unsa, c'est inacceptable car ceci pose de nombreux problèmes dans les classes (sécurité, organisation des apprentissages pour l'ensemble des élèves dans des classes surchargées, conditions de travail des enseignants...)

Le SE-Unsa est aussi intervenu pour évoquer la situation d'écoles où il y avait toujours des problèmes... Aussi, nous avons rappelé qu'à chaque fois qu'il y avait une notification pour un élève, même pour des notifications de 6h/8h, il fallait engager le recrutement d'une AESH et ne pas attendre d'avoir plusieurs élèves sur le secteur...ce que l'administration a tendance à faire malheureusement...

Nous avons demandé de maintenir ce deuxième poste de coordonnateur l'année prochaine.

N'hésitez pas à nous transmettre les difficultés que vous rencontrez dans votre école. Nous les ferons remonter directement à la secrétaire générale.

Services civiques :

Section de Savoie

Un tableau avec les demandes les écoles ayant sollicité un service civique et les écoles pour lesquelles le recrutement est déjà effectué.

Les missions des services civiques sont élargies à l'aide administrative aux directeurs d'école. Encore une fois, l'ensemble des élus du personnel ont rappelé les difficultés de ces dispositifs. Ceci ne peut pas être une réponse pour pallier les suppressions d'EVS. Aussi, l'administration nous a rappelé que le service civique devait avoir un « contrat » compris entre 6 mois et 12 mois. **Il faut donc que tous les recrutements soient faits avant la fin de l'année 2018. Les représentants du personnel du SE-Unsa et de la FSU sont intervenus pour rappeler l'importance de l'aide administrative des directeurs et donc dénoncer la suppression des postes d'EVS...**

Questions soulevées par représentants du personnel :

- Le SE-Unsa est intervenu pour rappeler que des circonscriptions avaient organisé la première réunion des directeurs un soir à la place d'un temps sur la journée de pré-rentrée. **Si nous avons souligné l'intérêt que les directeurs puissent être avec leur équipe le jour de la pré-rentrée, nous souhaitons que l'ensemble des heures effectuées par les directeurs soient compensées et notamment sur les animations pédagogiques.** Pour l'instant 3h d'animations pédagogiques sont « données » en compensation des réunions de directeurs dans l'année. Il faut réajuster ceci pour les collègues des circonscriptions qui feront plus de 3h de réunion. **Pour le SE-Unsa, la charge de travail est déjà suffisamment importante (pour ne pas dire plus !!!) pour ne pas alourdir encore le planning (et ce sur du temps personnel).**

Pas de réponse précise de l'IA mais celui-ci va voir avec les IEN... tenez nous au courant...

- **Depuis la réception du calendrier des instances, les élus du SE-Unsa dénoncent la date de la CAPD promotions.** En effet, c'est inadmissible que la CAPD promotions soit placées en février 2019. Elle est d'habitude placée en novembre/décembre. Ceci pose un problème notamment pour tous les collègues qui changent d'échelon et doivent attendre le mois de mars/avril pour voir leur changement d'indice sur leur paye. **Puisqu'il n'est pas possible de déplacer cette instance cette année, les représentants des personnels du SE-Unsa et de la FSU ont demandé que les promotions automatiques (tous les échelons sauf le boost de carrière au 6^{ème} et 8^{ème} échelon) puissent se faire dès à présent (sans la tenue de la CAPD). Ceci pourrait permettre aux collègues de voir leur augmentation de salaire apparaître sur leur paye de janvier 2019, ce qui est encore bien tard...**

Pas de réponse de ferme de l'IA qui dit regarder ce qu'il pourra faire....